

END USER LICENSE AGREEMENT (EULA)

RSA Business Solutions / RSA eBusiness Solutions

PLEASE READ THIS AGREEMENT CAREFULLY BEFORE INSTALLING, ACCESSING, OR USING THE SOFTWARE. BY INSTALLING, ACCESSING, OR USING THE SOFTWARE, YOU ACKNOWLEDGE THAT YOU HAVE READ, UNDERSTOOD, AND AGREED TO BE BOUND BY THIS END USER LICENSE AGREEMENT (EULA). IF YOU DO NOT AGREE TO THESE TERMS, DO NOT INSTALL, ACCESS, OR USE THE SOFTWARE.

1. DEFINITIONS

- 1.1 **“Software”** means the RSA Business Solutions and/or RSA eBusiness Solutions computer programs, including any related modules, updates, enhancements, and documentation provided by RSA.
 - 1.2 **“Module”** means an extension to a main Software program dedicated to a specific function.
 - 1.3 **“RSA”** means 174386 Canada Inc. (doing business as RSA Software), with offices at 257 chemin de Mystic, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Québec, Canada JoJ 1Y0.
 - 1.4 **“Customer”** means the original purchaser or SaaS subscriber, whether an individual or a legal entity.
 - 1.5 **“User(s)”** means individuals who are authorized by the Customer to access and use the Software.
 - 1.6 **“SaaS”** means Software as a Service, where the Customer accesses the Software via the Internet under a subscription.
 - 1.7 **“On-Site”** means Software installed on a server at the Customer’s physical location.
 - 1.8 **“Data”** means the Customer’s data stored on RSA’s servers when the Customer uses the Software in a SaaS format.
 - 1.9 **“Computer”** means a single user computer and/or a network server to which other workstations are connected.
 - 1.10 **“EULA”** means this End User License Agreement.
-

2. ACCEPTANCE OF TERMS

- 2.1 By purchasing, downloading, installing, accessing, or using the Software, the Customer acknowledges that it has read, understood, and agrees to be bound by the terms of this EULA.
 - 2.2 If the Customer does not agree to these terms, it must not install, access, or use the Software.
-

3. LICENSE GRANT AND ACCEPTABLE USE

3.1 License Grant. Subject to the terms of this EULA, RSA grants the Customer a non-transferable, non-exclusive, non-sublicensable, revocable license to install and use the Software on a single Computer for the number of Users specified in the Customer's order or subscription.

3.2 Scope of Use. The Software is licensed solely for the Customer's internal business operations. The Customer shall not rent, lease, lend, sublicense, or otherwise transfer the Software to any third party.

3.3 Additional Licenses. If the Customer uses the Software on more than one Computer or exceeds the number of licensed Users, the Customer must obtain and pay for additional licenses from RSA.

3.4 License Review. The Customer acknowledges that RSA may periodically review the Customer's use of the Software to verify compliance with the number of licensed Computers and Users.

3.5 Overuse. If RSA determines that the Customer has exceeded the licensed number of Computers or Users, RSA will notify the Customer in writing. The Customer agrees to pay for the additional licenses and applicable support retroactively to the date the excess use began, as determined by RSA in good faith.

3.6 Failure to Pay. If the Customer fails to pay for additional licenses and support within thirty (30) days of receiving an invoice, RSA may, at its option and without further notice:

- (a) limit the number of Users;
- (b) terminate the Customer's support agreement without refund of any prepaid amounts; and/or
- (c) pursue any other legal remedies available to it.

3.7 Reinstatement. If the Customer wishes to reinstate a support agreement after cancellation, non-renewal, or non-payment, the Customer must pay for the entire uncovered period based on current retail prices, plus a one-time twenty-five percent (25%) surcharge on the fees for that uncovered period.

4. TRANSFER AND REPRODUCTION

4.1 Ownership. The Software is licensed, not sold. All title, copyright, and other intellectual property rights in and to the Software remain with RSA and its licensors.

4.2 Restrictions. The Customer shall not copy, reproduce, modify, translate, reverse engineer, decompile, disassemble, or create derivative works based on the Software, except as expressly permitted by applicable law.

4.3 Backup Copies. The Customer may make one (1) backup copy of the Software for archival purposes only, provided that all copyright and proprietary notices are reproduced on such copy.

4.4 No Transfer. The Customer shall not transfer, assign, or sublicense the Software to any third party without RSA's prior written consent.

4.5 Relocation of On-Site Software. The Customer shall not move, transfer, or reinstall On-Site Software from its current physical location to any other location without RSA's prior written consent.

Any request to relocate On-Site Software must be submitted in writing (including by email) and must specify the current location, the proposed new location, and the reasons for the move. RSA may, in its sole discretion, grant or deny such request, with or without conditions. Unauthorized relocation shall constitute a material breach of this EULA and may result in immediate termination.

5. NO WARRANTIES

5.1 The Software is provided “as is” and “as available”, without warranty of any kind, express or implied, including but not limited to the implied warranties of merchantability, fitness for a particular purpose, non-infringement, or compatibility with the Customer’s hardware or software.

5.2 RSA does not warrant that the Software will be uninterrupted, error-free, or free of viruses or other harmful components.

5.3 Some jurisdictions do not allow the exclusion of implied warranties or limitations on how long an implied warranty may last, so the above exclusions may not apply to you.

6. LIMITATION OF LIABILITY

6.1 To the maximum extent permitted by applicable law, RSA’s total liability to the Customer for any claim arising out of or related to this EULA, whether in contract, tort (including negligence), or otherwise, shall not exceed the total amount paid by the Customer to RSA for the license or SaaS subscription during the twelve (12) months preceding the event giving rise to the claim. For SaaS, this amount shall be based on the fees paid under the most recent invoice(s) for the applicable service.

6.2 To the maximum extent permitted by applicable law, RSA shall not be liable for any indirect, incidental, special, consequential, or exemplary damages, including but not limited to loss of profits, data, or business opportunities, even if RSA has been advised of the possibility of such damages.

6.3 The limitations in this section shall apply regardless of whether any remedy fails to achieve its essential purpose.

7. SAAS ADDITIONAL TERMS

7.1 **Security and Reliability.** The Customer acknowledges that no system is 100% secure or reliable. The Internet is an inherently insecure medium, and the reliability of internet intermediaries, internet service providers, and other service providers cannot be guaranteed. By using the Software in a SaaS format, the Customer accepts these risks.

7.2 **Sensitive Data.** If the Customer chooses to store sensitive information (including but not limited to credit card numbers, banking information, social insurance numbers, trade secrets, or PINs) in the Software, the Customer accepts the associated security risks and retains ultimate responsibility for protecting such information.

7.3 Security Breaches. Although RSA implements reasonable security measures, RSA cannot guarantee that unauthorized access, hacking, data loss, or other security breaches will never occur. RSA shall not be liable for any security breaches resulting from the Customer's use of the Software, except to the extent required by applicable law.

7.4 User Changes. The Customer may add or cancel Users at any time at the current monthly rate. Changes made after the 15th day of a month will be prorated at fifty percent (50%) for that month.

7.5 Cancellation. The Customer may cancel its SaaS subscription by providing RSA with thirty (30) days' written notice. The Customer will have thirty (30) days from the effective cancellation date to download its Data, after which RSA may delete all copies of the Customer's Data from its systems, subject to applicable legal retention requirements. Any remaining prepaid credits following the cancellation date will be refunded within ten (10) business days.

7.6 Non-Payment. If the Customer fails to pay any SaaS invoice in full within forty-five (45) days of the invoice date, RSA may, at its discretion, limit the number of Users or access hours until all outstanding amounts are paid in full. RSA will notify the Customer by email at least twenty-four (24) hours prior to any such restriction. Reinstatement of full access may require up to one (1) business day.

8. DATA OWNERSHIP AND BACKUP

8.1 Ownership. All Data remains the exclusive property of the Customer. RSA shall not knowingly distribute or provide access to any third party without the Customer's written consent, except as required by law.

8.2 Access to Data. Although RSA has technical access to the Customer's Data, RSA will not access or view such Data except: (a) when requested by the Customer or its Users; (b) as necessary to perform software updates, maintenance, or support; or (c) as required by law.

8.3 Backup Service. At the Customer's request, RSA may perform daily backups of the Customer's Data and, at the Customer's option, deliver such backups via email or FTP to a location designated by the Customer. RSA makes no representation or warranty that such backups will be complete, accurate, or recoverable. The Customer is solely responsible for verifying the receipt, completeness, and integrity of all backup Data.

9. SOFTWARE SUPPORT

9.1 Support Hours. Software support is provided by RSA via email or telephone from Monday through Friday, 9:30 a.m. to 5:30 p.m. Eastern Time, excluding Canadian statutory holidays.

9.2 Response Time. RSA endeavors to respond to support requests within four (4) support hours, but no specific response time is guaranteed. The Customer acknowledges that support may not be available outside the stated hours.

9.3 After-Hours Support. The Customer may elect to purchase after-hours support to cover periods outside RSA's regular business hours. If the Customer uses after-hours support services without having an applicable after-hours support contract in place, RSA may, at its sole discretion, invoice the Customer for such services, and the Customer agrees to pay all applicable charges for any after-hours support provided.

9.4 Discontinuation. RSA may, at its sole discretion, discontinue support for the Software or any Module. RSA will provide at least ninety (90) days' advance notice by email. The Customer agrees that it will not be entitled to any discount or refund for any discontinued Module.

9.5 Coverage. RSA provides the Customer with support that enables the Customer to get the most out of the Software. This support includes:

- Telephone and email assistance;
- Management of customer feature requests;
- Assistance with Software configuration issues; and
- Access to the RSA Support website.

Exceptions. This support does not cover operating systems; backup and/or restoration of the Software and/or associated Data; re-installation of the Software on a different or repaired Computer; accounting issues; Internet connection issues; viruses; spyware; networking issues; hardware; or any other third-party software or device. While RSA will do its best to assist with these uncovered issues, they may incur additional charges on a per-incident basis.

10. TERMINATION

10.1 Termination for Cause. This EULA shall terminate automatically if the Customer fails to comply with any of its terms. RSA may also terminate this EULA immediately upon written notice if the Customer materially breaches any provision.

10.2 Effect of Termination. Upon termination, the Customer must immediately cease all use of the Software and destroy all copies of the Software in its possession or control.

10.3 Survival. Termination of this EULA shall not release the Customer from any liability that has already accrued or that may accrue with respect to any act or omission prior to termination, or from any obligation expressly stated in this EULA to survive termination. Sections 5 (No Warranties), 6 (Limitation of Liability), 8 (Data Ownership and Backup), and 11 (General Provisions) shall survive termination.

11. GENERAL PROVISIONS

11.1 Governing Law and Jurisdiction. This EULA is governed by and construed in accordance with the laws of the Province of Québec and the laws of Canada applicable therein. Any disputes, actions,

claims or causes of action arising out of or in connection with this EULA shall be subject to the exclusive jurisdiction of the courts of Montréal, Québec.

11.2 Severability. If any provision of this EULA is found invalid or unenforceable, the remaining provisions shall remain in full force and effect.

11.3 Waiver. The failure of RSA to enforce any right or provision of this EULA shall not constitute a waiver of such right or provision unless acknowledged and agreed to by RSA in writing.

11.4 Entire Agreement. This EULA constitutes the entire agreement between the Customer and RSA regarding the use of the Software and supersedes all prior agreements or understandings.

11.5 Modifications. RSA reserves the right to modify this EULA at any time. Changes shall take effect thirty (30) days following publication at rsasoftware.com, except that changes required by law may take effect immediately.

11.6 Language. It is the express wish of the parties that this Agreement and any related documents be drawn up and executed in English. Les parties conviennent que la présente convention et tous les documents s'y rattachant soient rédigés et signés en anglais.

12. CONTACT INFORMATION

If you have any questions concerning this Agreement, please contact RSA at:

Phone: (514) 344-2390

Website: <https://www.rsasoftware.com>

CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL (CLUF)

RSA Business Solutions / RSA eBusiness Solutions

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LE PRÉSENT CONTRAT AVANT D'INSTALLER, D'ACCÉDER OU D'UTILISER LE LOGICIEL. EN INSTALLANT, EN ACCÉDANT OU EN UTILISANT LE LOGICIEL, VOUS RECONNAISSEZ AVOIR LU, COMPRIS ET ACCEPTÉ D'ÊTRE LIÉ PAR LES MODALITÉS DU PRÉSENT CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL (CLUF). SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS CES MODALITÉS, N'INSTALLEZ PAS, N'ACCÉDEZ PAS ET N'UTILISEZ PAS LE LOGICIEL.

1. DÉFINITIONS

1.1 « **Logiciel** » désigne les programmes informatiques RSA Business Solutions et/ou RSA eBusiness Solutions, y compris tous modules, mises à jour, améliorations et documentation connexes fournis par RSA.

1.2 « **Module** » désigne une extension d'un programme principal du Logiciel dédiée à une fonction spécifique.

1.3 « **RSA** » désigne 174386 Canada inc. (faisant affaires sous le nom de RSA Software), dont les bureaux sont situés au 257, chemin de Mystic, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Québec, Canada JoJ 1Yo.

1.4 « **Client** » désigne l'acheteur original ou l'abonné SaaS, qu'il s'agisse d'une personne physique ou morale.

1.5 « **Utilisateur(s)** » désigne les personnes autorisées par le Client à accéder au Logiciel et à l'utiliser.

1.6 « **SaaS** » désigne le logiciel en tant que service (Software as a Service), où le Client accède au Logiciel par Internet dans le cadre d'un abonnement.

1.7 « **Sur site** » désigne le Logiciel installé sur un serveur situé à l'emplacement physique du Client.

1.8 « **Données** » désigne les données du Client stockées sur les serveurs de RSA lorsque le Client utilise le Logiciel sous forme de SaaS.

1.9 « **Ordinateur** » désigne un ordinateur utilisé par un seul utilisateur et/ou un serveur réseau auquel d'autres postes de travail sont connectés.

1.10 « **CLUF** » désigne le présent Contrat de Licence d'Utilisateur Final.

2. ACCEPTATION DES MODALITÉS

2.1 En achetant, en téléchargeant, en installant, en accédant ou en utilisant le Logiciel, le Client reconnaît avoir lu, compris et accepté d'être lié par les modalités du présent CLUF.

2.2 Si le Client n'accepte pas ces modalités, il ne doit pas installer, accéder ou utiliser le Logiciel.

3. OCTROI DE LICENCE ET UTILISATION AUTORISÉE

3.1 **Octroi de licence.** Sous réserve des modalités du présent CLUF, RSA accorde au Client une licence non transférable, non exclusive, non sous-licenciable et révocable lui permettant d'installer et d'utiliser le Logiciel sur un seul Ordinateur pour le nombre d'Utilisateurs précisé dans la commande ou l'abonnement du Client.

3.2 **Portée de l'utilisation.** Le Logiciel est concédé sous licence uniquement pour les opérations commerciales internes du Client. Le Client ne doit pas louer, donner à bail, prêter, sous-licencier ou transférer le Logiciel à un tiers.

3.3 **Licences supplémentaires.** Si le Client utilise le Logiciel sur plus d'un Ordinateur ou dépasse le nombre d'Utilisateurs visés par la licence, le Client doit obtenir et payer les licences supplémentaires auprès de RSA.

3.4 **Vérification des licences.** Le Client reconnaît que RSA peut périodiquement vérifier l'utilisation du Logiciel par le Client afin de s'assurer du respect du nombre d'Ordinateurs et d'Utilisateurs visés par la licence.

3.5 **Dépassement.** Si RSA détermine que le Client a dépassé le nombre d'Ordinateurs ou d'Utilisateurs visés par la licence, RSA en avisera le Client par écrit. Le Client accepte de payer les licences supplémentaires et le soutien applicable rétroactivement à la date où l'utilisation excédentaire a commencé, telle que déterminée par RSA de bonne foi.

3.6 **Défaut de paiement.** Si le Client omet de payer les licences supplémentaires et le soutien dans les trente (30) jours suivant la réception d'une facture, RSA peut, à sa discrétion et sans autre avis :

- (a) limiter le nombre d'Utilisateurs;
- (b) mettre fin à l'entente de soutien du Client sans remboursement des montants payés d'avance; et/ou
- (c) exercer tout autre recours légal dont elle dispose.

3.7 **Rétablissement.** Si le Client souhaite rétablir une entente de soutien après annulation, non-renouvellement ou non-paiement, le Client doit payer pour toute la période non couverte selon les prix de détail en vigueur, plus des frais uniques de vingt-cinq pour cent (25%) applicables aux frais de cette période non couverte.

4. TRANSFERT ET REPRODUCTION

4.1 Propriété. Le Logiciel est concédé sous licence, et non vendu. Tous les titres, droits d’auteur et autres droits de propriété intellectuelle relatifs au Logiciel demeurent la propriété de RSA et de ses concédants de licence.

4.2 Restrictions. Le Client ne doit pas copier, reproduire, modifier, traduire, faire de l’ingénierie inverse, décompiler, désassembler ou créer des œuvres dérivées basées sur le Logiciel, sauf dans la mesure expressément permise par la loi applicable.

4.3 Copies de sauvegarde. Le Client peut faire une (1) copie de sauvegarde du Logiciel à des fins d’archivage uniquement, à condition que tous les avis de droit d’auteur et de propriété soient reproduits sur cette copie.

4.4 Aucun transfert. Le Client ne doit pas transférer, céder ou sous-licencier le Logiciel à un tiers sans le consentement écrit préalable de RSA.

4.5 Déplacement du Logiciel sur site. Le Client ne doit pas déplacer, transférer ou réinstaller le Logiciel sur site de son emplacement physique actuel vers un autre emplacement sans le consentement écrit préalable de RSA. Toute demande de déplacement du Logiciel sur site doit être soumise par écrit (y compris par courriel) et doit préciser l’emplacement actuel, le nouvel emplacement proposé et les raisons du déplacement. RSA peut, à sa seule discrétion, accorder ou refuser une telle demande, avec ou sans conditions. Un déplacement non autorisé constituera une violation importante du présent CLUF et pourra entraîner une résiliation immédiate.

5. ABSENCE DE GARANTIES

5.1 Le Logiciel est fourni « tel quel » et « tel que disponible », sans garantie d’aucune sorte, expresse ou implicite, y compris, sans s’y limiter, les garanties implicites de qualité marchande, d’adéquation à un usage particulier, de non-contrefaçon ou de compatibilité avec le matériel ou les logiciels du Client.

5.2 RSA ne garantit pas que le Logiciel sera ininterrompu, exempt d’erreurs ou exempt de virus ou d’autres composants nuisibles.

5.3 Certaines juridictions n’autorisent pas l’exclusion de garanties implicites ou la limitation de la durée d’une garantie implicite; les exclusions ci-dessus peuvent donc ne pas s’appliquer à vous.

6. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

6.1 Dans toute la mesure permise par la loi applicable, la responsabilité totale de RSA envers le Client pour toute réclamation découlant du présent CLUF ou s’y rattachant, que ce soit en contrat, en responsabilité civile (y compris la négligence) ou autrement, ne doit pas dépasser le montant total payé

par le Client à RSA pour la licence ou l'abonnement SaaS au cours des douze (12) mois précédant l'événement à l'origine de la réclamation. Pour le SaaS, ce montant est fondé sur les frais payés en vertu de la ou des factures les plus récentes pour le service applicable.

6.2 Dans toute la mesure permise par la loi applicable, RSA ne sera pas responsable des dommages indirects, accessoires, spéciaux, consécutifs ou exemplaires, y compris, sans s'y limiter, la perte de profits, de données ou de possibilités commerciales, même si RSA a été avisée de la possibilité de tels dommages.

6.3 Les limitations prévues à la présente section s'appliquent même si un recours n'atteint pas son objectif essentiel.

7. MODALITÉS SUPPLÉMENTAIRES RELATIVES AU SAAS

7.1 **Sécurité et fiabilité.** Le Client reconnaît qu'aucun système n'est sécuritaire ou fiable à 100%. Internet est un média intrinsèquement peu sécuritaire, et la fiabilité des intermédiaires Internet, des fournisseurs de services Internet et d'autres fournisseurs de services ne peut être garantie. En utilisant le Logiciel sous forme de SaaS, le Client accepte ces risques.

7.2 **Données sensibles.** Si le Client choisit de stocker des informations sensibles (y compris, sans s'y limiter, des numéros de carte de crédit, des informations bancaires, des numéros d'assurance sociale, des secrets commerciaux ou des codes personnels) dans le Logiciel, le Client accepte les risques associés à la sécurité de ces informations et conserve l'entière responsabilité de leur protection.

7.3 **Violations de sécurité.** Bien que RSA mette en œuvre des mesures de sécurité raisonnables, RSA ne peut garantir que des accès non autorisés, du piratage, de la perte de données ou d'autres violations de sécurité ne se produiront jamais. RSA ne sera pas responsable des violations de sécurité résultant de l'utilisation du Logiciel par le Client, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

7.4 **Modifications du nombre d'Utilisateurs.** Le Client peut ajouter ou annuler des Utilisateurs à tout moment au tarif mensuel en vigueur. Les modifications apportées après le 15^e jour d'un mois seront prorogées à cinquante pour cent (50%) pour ce mois.

7.5 **Annulation.** Le Client peut annuler son abonnement SaaS en fournissant à RSA un avis écrit de trente (30) jours. Le Client disposera de trente (30) jours à compter de la date d'entrée en vigueur de l'annulation pour télécharger ses Données, après quoi RSA pourra supprimer toutes les copies des Données du Client de ses systèmes, sous réserve des exigences légales de conservation applicables. Tout crédit prépayé restant après la date d'annulation sera remboursé dans un délai de dix (10) jours ouvrables.

7.6 **Non-paiement.** Si le Client omet de payer intégralement une facture relative aux services SaaS dans les quarante-cinq (45) jours suivant la date de la facture, RSA peut, à sa discrétion, limiter le nombre d'Utilisateurs ou les heures d'accès jusqu'à ce que tous les montants impayés soient payés intégralement. RSA avisera le Client par courriel au moins vingt-quatre (24) heures avant toute restriction. Le rétablissement de l'accès complet peut nécessiter jusqu'à un (1) jour ouvrable.

8. PROPRIÉTÉ DES DONNÉES ET SAUVEGARDE

8.1 Propriété. Toutes les Données demeurent la propriété exclusive du Client. RSA ne doit pas distribuer ni donner accès à des tiers de manière délibérée sans le consentement écrit du Client, sauf si la loi l'exige.

8.2 Accès aux Données. Bien que RSA ait un accès technique aux Données du Client, RSA n'accédera pas à ces Données et ne les consultera pas, sauf : (a) lorsque le Client ou ses Utilisateurs le demandent; (b) dans la mesure nécessaire pour effectuer des mises à jour, de la maintenance ou du soutien du Logiciel; ou (c) si la loi l'exige.

8.3 Service de sauvegarde. À la demande du Client, RSA peut effectuer des sauvegardes quotidiennes des Données du Client et, à la discrétion du Client, transmettre ces sauvegardes par courriel ou FTP à un emplacement désigné par le Client. RSA ne fait aucune déclaration ni garantie quant au caractère complet, exact ou récupérable de ces sauvegardes. Le Client est seul responsable de vérifier la réception, l'exhaustivité et l'intégrité de toutes les Données sauvegardées.

9. SOUTIEN LOGICIEL

9.1 Heures de soutien. Le soutien logiciel est fourni par RSA par courriel ou téléphone du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 17 h 30, heure de l'Est, à l'exclusion des jours fériés légaux canadiens.

9.2 Délai de réponse. RSA s'efforce de répondre aux demandes de soutien dans un délai de quatre (4) heures d'ouverture, mais aucun délai de réponse précis n'est garanti. Le Client reconnaît que le soutien peut ne pas être disponible en dehors des heures indiquées.

9.3 Soutien en dehors des heures normales. Le Client peut choisir d'acheter un soutien en dehors des heures normales de bureau de RSA pour couvrir les périodes situées en dehors des heures d'affaires régulières de RSA. Si le Client utilise des services de soutien en dehors des heures normales sans avoir conclu une entente de soutien en dehors des heures normales applicable, RSA peut, à sa seule discrétion, facturer le Client pour ces services, et le Client accepte de payer tous les frais applicables pour tout soutien en dehors des heures normales fourni.

9.4 Interruption. RSA peut, à sa seule discrétion, cesser d'offrir le soutien pour le Logiciel ou pour tout Module. RSA en avisera le Client par courriel au moins quatre-vingt-dix (90) jours à l'avance. Le Client accepte de ne pas avoir droit à un rabais ou à un remboursement pour tout Module interrompu.

9.5 Couverture. RSA fournit au Client un soutien lui permettant de tirer le meilleur parti de son Logiciel. Ce soutien comprend :

- une assistance par téléphone et par courriel;
- la gestion des demandes de fonctionnalités des clients;

- l'assistance concernant les problèmes de configuration du Logiciel; et
- l'accès au site Web de soutien de RSA.

Exceptions. Ce soutien ne couvre pas les systèmes d'exploitation; la sauvegarde et/ou la restauration du Logiciel et/ou des Données associées; la réinstallation du Logiciel sur un Ordinateur différent ou réparé; les problèmes de comptabilité; les problèmes de connexion Internet; les virus; les logiciels espions; les problèmes de réseau; le matériel informatique; ou tout autre logiciel ou dispositif tiers. Bien que RSA fasse de son mieux pour aider à résoudre ces problèmes non couverts, des frais supplémentaires peuvent s'appliquer par incident.

10. RÉSILIATION

10.1 Résiliation pour motif. Le présent CLUF prendra automatiquement fin si le Client ne respecte pas l'une de ses modalités. RSA peut également résilier le présent CLUF immédiatement par avis écrit si le Client commet une violation importante d'une disposition.

10.2 Effet de la résiliation. À la résiliation, le Client doit immédiatement cesser toute utilisation du Logiciel et détruire toutes les copies du Logiciel en sa possession ou sous son contrôle.

10.3 Survie. La résiliation du présent CLUF ne libère pas le Client de toute responsabilité déjà acquise ou pouvant être acquise relativement à tout acte ou omission antérieur à la résiliation, ni de toute obligation expressément prévue dans le présent CLUF comme devant survivre à la résiliation. Les articles 5 (Absence de garanties), 6 (Limitation de responsabilité), 8 (Propriété des Données et sauvegarde) et 11 (Dispositions générales) survivront à la résiliation.

11. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

11.1 Loi applicable et juridiction. Le présent CLUF est régi et interprété conformément aux lois de la province de Québec et aux lois du Canada qui s'y appliquent. Tout litige, action, réclamation ou cause d'action découlant du présent CLUF ou s'y rattachant sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Montréal, Québec.

11.2 Divisibilité. Si une disposition du présent CLUF est jugée invalide ou inapplicable, les autres dispositions demeureront en plein effet.

11.3 Renonciation. Le fait pour RSA de ne pas faire valoir un droit ou une disposition du présent CLUF ne constitue pas une renonciation à ce droit ou à cette disposition, à moins que RSA ne l'ait reconnu et accepté par écrit.

11.4 Intégralité de l'entente. Le présent CLUF constitue l'intégralité de l'entente entre le Client et RSA concernant l'utilisation du Logiciel et remplace toutes les ententes ou entendements antérieurs.

11.5 Modifications. RSA se réserve le droit de modifier le présent CLUF à tout moment. Les modifications prendront effet trente (30) jours après leur publication sur rsasoftware.com, sauf que les modifications requises par la loi peuvent prendre effet immédiatement.

12. COORDONNÉES

Si vous avez des questions concernant la présente entente, veuillez communiquer avec RSA :

Téléphone : (514) 344-2390

Site Web : <https://www.rsasoftware.com>